

La protection juridictionnelle de l'environnement :

Une dynamique contrariée ?

Vendredi 7 avril 2023

13 h 30

Amphi Cassin

Faculté des sciences juridiques
politiques et sociales
Université de Lille

Direction scientifique
Pr. Patrick Meunier

 **Place Déliot : Lille / Métro Porte de Douai**

Programme :



La protection juridictionnelle de l'environnement : Une dynamique contrariée ?



Vendredi 7 avril 2023

Amphi Cassin

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

Université de Lille



Direction scientifique : *Pr. Meunier*



13 h 30 – 13 h 45 : Propos introductifs

« *Le juge de l'Union, le juge national et l'environnement :
Unis face à l'adversité ?* » :

Pr. Patrick MEUNIER

**Le juge constitutionnel et le juge administratif :
Gardiens du respect de l'ordre normatif environnemental**

(Présidence Pr. Carole GALLO)

13 h 50 - 14 h 10

« *Le droit de l'environnement : réflexions autour d'un contentieux
constitutionnel en voie de structuration* »

M. Samuel TURI, Doctorant ERDP/CRDP

14 h 10 - 14 h 40

« *Le contentieux des autorisations environnementales en matière de parcs
éoliens* »

M. Aurélien GLOUX-SALIOU et M. Stéphane EUSTACHE,
Premiers conseillers à la Cour administrative d'appel de Douai

14 h 40 - 15 h

« *La preuve dans les contentieux publics de l'environnement* » :

Me. David DEHARBE (Cabinet Green Law Avocats)

Débat

La protection de l'environnement : une effectivité relative ?

(Présidence Pr. Patrick MEUNIER)

15 h 15 - 15 h 35

« *La place de la victime écologique au regard de la procédure pénale :
Une moins que rien ?* »

M. Raymond LEOST

MCF Université de Brest – Administrateur de France Nature Environnement

15 h 35 - 15 h 55

"*Les difficultés du traitement judiciaire du contentieux de l'environnement*"

Mme Dorothée COUDEVYLLE

Substitue Générale, Parquet Général, Cour d'appel de Douai

Débat

16 h 10 - 16 h 30

« *La représentation cinématographique des grandes affaires
environnementales* »

M. Olivier LASMOLES

Pr. Skema, auteur de : « *Le droit pénal fait son cinéma* »
Lexis Nexis, novembre 2022)